

Le Ministre Robert DUSSEY devant les Députés Français
**LA POLITIQUE ETRANGERE DU TOGO,
 LES REFORMES, LA PROCHAINE
 PRESIDENTIELLE, L'ECONOMIE ET LA
 SECURITE AU CŒUR DES ECHANGES** P. 2



TR TOGOREVEILLE

TR 174 du 23 Janv. 2015



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Obsèques d'une Femme Leader P. 2

LE PRESIDENT FAURE REND HOMMAGE A BAMONDI

Tournée conjointe de sensibilisation des conducteurs, transporteurs et propriétaires de véhicules UNATROT ET USICORT MOBILISENT LEUR BASE POUR LE RESPECT DU REGLEMENT P 7

Mise en œuvre des projets du Ministère du développement à la base à Kara LA CANTINE SCOLAIRE, LE PDC-ZU ET LES JEUNES ENTREPRENEURS DU FAIEJ EN PLEIN SUCCES P 6

Marches intempêtes de l'opposition à Lomé LE MJPG MET LES FAUTEURS DE TROUBLES EN GARDE P 4

Quand la Révision des listes électorales révèle un Candidat fraîchement inscrit sur le Fichier Electoral

ALBERTO OLYMPIO, ELECTEUR POUR LA PREMIERE FOIS DANS SON PAYS

Euphorie et excitation d'un Candidat opportuniste qui affiche un attachement de façade à son pays



Union tarifaire dans l'espace CEDEAO et uniformisation des procédures de facturation

LE TEC-CEDEAO ET LA FACTURE NORMALISEE, DE NOUVEAUX OUTILS AU SERVICE DE L'OTR P 5

Quand la Révision des listes électorales révèle un Candidat fraîchement inscrit sur le Fichier Electoral ALBERTO OLYMPIO, ELECTEUR POUR LA PREMIERE FOIS DANS SON PAYS

Euphorie et excitation d'un Candidat opportuniste qui affiche un attachement de façade à son pays



Cette semaine et à la faveur de l'opération de révision des listes électorales, le premier candidat déjà déclaré pour la présidentielle prochaine au Togo, Alberto Olympio, a pu s'inscrire sur le fichier électoral. L'homme pourra donc voter, mieux cette inscription lui permettra de valider sa candidature à la prochaine élection. Au sortir de cette ultime opération qui fait de lui, pour la première fois de sa vie, un togolais en voie d'être responsable et un possible candidat, Alberto Olympio, tout euphorique a cru devoir alerter une partie de togolais en demandant à la CENI de mettre à sa disposition le fichier électoral pour qu'il le vérifie et le contrôle. Par la tentative de ce coup d'éclat qui se révèle finalement un pétard mouillé, il veut se mettre en valeur car cela fait des mois qu'il tente vainement de se vendre politiquement à travers ses talents d'informaticien. Il y a quelques mois encore, Alberto Olympio a organisé une fuite qui n'a pas fait le buzz et du coup n'a convaincu personne sur le rôle qu'il dit avoir joué pour faire gagner le candidat IBK à la dernière présidentielle au Mali.

Loin d'égarer les togolais, l'acte posé par Alberto Olympio et qui fait de lui un électeur, pour la première fois au Togo, remettre en cause tout l'engagement qu'il brandit à tout bout de champs et notamment dans son livre intitulé « Je prends le parti des togolais ». Dans ce livre dont la première partie relate l'histoire de l'homme d'affaires depuis sa naissance à Lomé jusqu'à ce qu'il présente comme une véritable success story à la togolaise ou à l'africaine, Alberto Olympio se présente comme un self made man qui est parti de rien et qui a réussi à faire fortune à l'étranger. Il serait selon ses propres propos à la tête d'un groupe qui pèse aujourd'hui, 21 millions d'euros.

Mais son entreprise qu'il présente comme une véritable multinationale serait présente dans une dizaine de pays avec une clientèle éparpillée dans une quinzaine d'autres pays africains, n'est pas présente au Togo, un pays émergent qui est demandeur d'investisseurs et de créateurs d'emplois pour une jeunesse bien formée et motivée.

Et la question que bon nombre de togolais se posent est de savoir pourquoi cet Alberto Olympio n'a pas daigné implanter une de ses unités au Togo, histoire de créer des emplois ou tout simplement de partager sa science avec ses frères togolais qu'il veut aujourd'hui diriger.

Pire au lieu d'implanter une filiale du groupe Axxend, au Togo, il crée en 2013, pour des raisons électoralistes la Fondation Axxend qui serait en activités dans huit pays africains. Sauf qu'au Togo cette Fondation qui dit agir dans l'éducation et la santé, n'a jusqu'ici construit que deux forages. Ce que Alberto Olympio oublie c'est que les togolais connaissent déjà cette stratégie de candidats aux différentes élections qui viennent creuser un puits par ici, offrir des cahiers par là ou organiser des tournois de football. « Cet Alberto Olympio n'est qu'un farceur. S'il était aussi riche qu'il le prétend, il aurait installé au moins une de ses innombrables entreprises au Togo. Il fait exactement comme son frère Harry Olympio, c'est un aventurier qui cherche de l'argent au Togo. Sa candidature n'est qu'un moyen d'escroquer les togolais. Vous verrez d'ici la fin de l'élection » confie un confrère journaliste qui a travaillé un petit temps avec Alberto Olympio. Aujourd'hui plus que jamais Alberto Olympio a le devoir de démontrer que « Ma seule ambition est de revenir servir mon pays », déclaration faite à l'occasion de la sortie de son livre, mérite qu'on lui accorde un crédit.

S'il faut bien reconnaître que dans l'opposition togolaise, le Président du Parti des Togolais a jusqu'ici fait autrement la politique, il doit aussi comprendre que son engagement souffre d'un discrédit de confiance. Ses parents et aînés de la famille Olympio n'ont pas également arrangé sa situation. Il doit encore se battre pour effacer dans l'esprit des togolais l'image d'aventurier politique qui lui colle déjà lourdement à la peau.

Patrick NIMA

Le Ministre Robert DUSSEY devant les Députés Français LA POLITIQUE ETRANGERE DU TOGO, LES REFORMES, LA PROCHAINE PRESIDENTIELLE, L'ECONOMIE ET LA SECURITE AU CŒUR DES ECHANGES

Ce fut un exercice historique, le passage, il y a deux jours, de Robert DUSSEY, Chef de la Diplomatie togolaise devant les élus français, essentiellement ceux de la Commission des Affaires Etrangères du Parlement français.

A la tête d'une délégation togolaise composée de diplomates dont les ambassadeurs du Togo en France et à l'UNESCO, le ministre Robert Dussey a été reçu dans le 8^e arrondissement à Paris, siège de ladite commission en présence d'une trentaine d'élus présidés par la député socialiste Elisabeth GUIGOU. Après une brève présentation du Togo par la Présidente de la Commission, M. Robert Dussey a pris la parole pour un exposé articulé autour de trois axes principaux à savoir la politique étrangère du Togo sous le Président Faure GNASSINGBE, la situation politique intérieure relative notamment aux questions des réformes et à la présidentielle prochaine, et les autres réformes économiques et sécuritaires engagés par le Chef de l'Etat.

« Depuis son accession à la souveraineté internationale, le Togo a opté pour une politique extérieure réaliste et pragmatique fondée sur la recherche constante de la paix et de la promotion de l'amitié, de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples » a indiqué d'entrée le Chef de la diplomatie togolaise qui n'a pas manqué de renouveler la solidarité et de la sympathie du président togolais, à la France suite aux récents attentats survenus à Paris. Il a enchaîné par la réaffirmation de l'engagement des plus hautes autorités togolaises dans une politique de bon voisinage et de sauvegarde de la paix et de la sécurité en Afrique et ailleurs dans le monde. Le ministre togolais s'est appuyé sur plusieurs exemples notamment les différentes opérations de maintien de la paix dans lesquelles le Togo s'est engagé.

« Avec ses 1.092 Hommes, le Togo est avec le Tchad le premier pays africain contributeur de troupes à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA). En Côte d'Ivoire, le Togo contribue actuellement au maintien de la paix avec 530 Hommes dans le cadre de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) » a précisé le ministre Dussey qui auparavant avait rappelé les nombreux théâtres sur lesquels les troupes togolaises assuraient le maintien de la paix. Il s'agit notamment de la République Centrafricaine, de la Guinée-Bissau, du Darfour, du Liberia, du Rwanda, des Caraïbes et de Haïti pour les plus anciennes et surtout de « l'engagement du Togo au Mali au même moment que la France, dont l'intervention très remarquée, est vivement appréciée ». Le ministre Robert Dussey n'a pas manqué de rappeler le rôle joué par le Togo alors qu'il siégeait au Conseil de Sécurité de l'ONU en qualité de membre permanent. Il a en outre rappelé que lors de la présidence togolaise et à son initiative, en 2012, « le Conseil de



sécurité s'est préoccupé, de la question de la criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, confrontées à des activités criminelles dont le trafic d'armes, de drogues et de personnes qui sont de nature à avoir un impact négatif sur la gouvernance, l'Etat de droit et le développement socio-économique. Par ailleurs, en 2013, saisissant l'occasion de sa deuxième présidence du Conseil, le Togo a eu à organiser un débat de haut niveau sur les enjeux de la lutte contre le terrorisme en Afrique dans le contexte du maintien de la paix et de la sécurité internationales»

Le chef de la diplomatie togolaise a bouclé ce chapitre en condamnant et en dénonçant le terrorisme dans le monde en général et en Afrique et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Revenant sur la situation politique intérieure, le ministre Dussey a fait comprendre à ses interlocuteurs qu'une série importante de « réformes politiques hardies » a permis au Togo de « consolider la paix, la cohésion et la réconciliation nationale, à assurer le fonctionnement harmonieux des institutions de la République, afin d'approfondir l'ancrage de la démocratie et de l'Etat de droit, ainsi que la promotion des droits de l'homme et des libertés publiques et individuelles ». Il a renchérit en indiquant qu'en ce qui concerne la poursuite des réformes, « le président de la République a

réaffirmé le 31 décembre 2014, à l'occasion de son message à la nation, sa détermination ferme à y veiller » Soulignant la création d'une commission, chargée de proposer dans un bref délai, un texte de réformes, le ministre des Affaires Etrangères a affirmé que lesdites réformes se fondent sur la recherche permanente de compromis dynamique et constructif. C'est dans ce sens, que le ministre a rappelé, qu'une « attention particulière a été accordée à l'adoption d'un nouveau cadre électoral consensuel qui garantit les conditions d'élections libres, démocratiques, équitables, transparentes et crédibles, avec notamment la mise en place d'une Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) à composition inclusive et équilibrée à laquelle participent toutes les tendances politiques et la société civile ». Poursuivant sur la question de la prochaine présidentielle, le Ministre Dussey a partagé avec les députés de la commission l'étape en cours de la révision des listes électorales en vue de l'organisation de ce scrutin dont la date n'est pas encore connue. Des débats ont suivi et d'autres préoccupations majeures comme l'emploi des jeunes, le prochain sommet de l'Union africaine sur la sécurité maritime à Lomé, la sécurité sur les côtes togolaises et le phénomène Boko Haram, ont fait l'objet des échanges.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawo face Ets VINS

D'ITALIE

Tél : 22 61 12 19 /22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

LE PRESIDENT FAURE REND HOMMAGE A BAMONDI

Obsèques d'une Femme Leader



Le président Faure se recueille devant la dépouille de Bamondi



Les adieux de la famille



Les compagnons du parti UNIR



Le 1er vice-président de UNIR dans le cortège funéraire



La Miss Togo 2014 était là



La famille, les amis et quelques officiels aussi



A côté des prêtres, le mari entouré des deux filles et du papa



Le Chef de l'Etat à son départ

C'est le Togo tout entier, à travers son Président, qui a rendu, ce samedi 17 janvier 2015, un hommage des plus mémorables à Blandine Bantié Laye SAMBIANIBAGNAH- GAMON, celle que les togolais et le monde du showbiz connaissent sous le nom de BAMONDI.

Alors que certains l'attendaient à Dapaong, localité dont elle est originaire de par son père, la dépouille de BAMONDI a plutôt reçu les derniers hommages respectivement à Lomé où elle a vécu une bonne partie de sa vie et mené ses principales activités et à Tchitchao, village natale

mère où conformément aux traditions ancestrales maternelles, elle a été inhumée. C'est un grand monde composé de leaders politiques, essentiellement les cadres, ministres et députés du parti UNIR, d'acteurs culturels et de showbiz qui s'est joint aux familles éplorées pour offrir à BAMONDI des obsèques à la hauteur de ce qu'ont été sa vie et sa carrière multidimensionnelle. Le Jeudi 15 janvier déjà, une veillée funéraire a réuni, à la Paroisse des Frères Franciscains de Hanoukopé à Lomé, parents et amis, veillée qui sera suivie le

lendemain d'une oraison funèbre. Pendant ce temps à plus de 400 kilomètres au Nord, dans la région de la Kara se déroulait ce même vendredi une grande veillée de prières et de chants à la maison mortuaire à Tchitchao. Des couturiers, mannequins, artistes, des sommités du showbiz comme le Comité Femme Leader et d'autres célébrités comme la Miss Togo 2014, étaient tous là ou presque. Ils sont venus de Lomé et des pays amis pour accompagner à sa dernière demeure BAMONDI, la princesse morte le dimanche 21 décembre 2014 à la Clinique BASSA à Lomé. Au

milieu, il y avait la famille, la mère, les frères et sœurs, l'époux de la styliste et surtout ses deux filles. L'émotion était totale. A la simplicité de la messe d'enterrement qui s'est tenue, le samedi matin sous l'apam qui abrite la fondation de la prochaine église de la paroisse de Tchitchao, il y a eu la solennité, marquée surtout par la présence surprise du Président de la République, Faure GNASSINGBE, que les uns et les autres attendaient beaucoup plus du côté de la Kéran où avaient lieu au même moment les obsèques de l'ancien ministre Agbétra. Plusieurs prêtres rejoints plus tard par l'Evêque de Kara, Mgr Jacques Langa, ont dit la messe pour le repos de l'âme de l'illustre disparue. Illustre, elle l'était comme, l'assistance pourra le remarquer à travers des témoignages en guise d'oraison présentés successivement par Hervé PANA l'un des proches de BAMONDI et l'une de ses sœurs de la Communauté du Collège Monfat de Dapaong. A 60 ans BAMONDI laisse derrière elle l'image d'une femme de cœur et un héritage artistique et culturel à pérenniser.

QUI ETAIT BAMONDI ?

Née en 1954, la jeune Blandine s'est formée en France. D'abord à l'Ecole de Secrétariat et de Comptabilité de Tour (1972 à 1975) puis à l'Académie Internationale de Coupe de Paris (1975 à 1978). Ensuite, elle effectue un stage de perfectionnement chez Christian DIOR à Paris. Plutôt nostalgique, Blandine, rentre à Lomé dès 1981 après un long séjour riche en formation. En 1983 elle crée sa propre griffe BAMONDI et initie le premier défilé de sa collection à Lomé.

Dès lors, BAMONDI, la maman comme on la surnomme affectueusement dans le paysage de la mode au Togo, enchaîne les collections et défilés. Tout ceci ne restera pas sous silence. En 1990 elle participe au Printemps de la Mode africaine à la Galerie La Fayette à Paris en France ; en 1998 au 1er Festival International de la Mode Africaine à Niamey (NIGER) sur invitation du magnat de la Mode Africaine ALPHADI.

Après avoir habillé bien de togolais et les passionnés du style à travers l'Afrique et le monde entier, elle lance en 2008 la biennale de la mode togolaise « BIMODE 228 » (Biennale de la Mode au Togo), un festival qui regroupe les plus grands noms de la mode africaine. La 4ème édition de ce grand événement s'est déroulée du 17 au 23 novembre 2014 à Lomé dernier sur le thème « d'une génération à l'autre, l'excellence partagée ». Pour cette grande manifestation qui a également marqué les 30 ans de carrière de BAMONDI, fierté de la mode 228, la styliste avait réuni 20 couturiers et 50 mannequins nationaux et internationaux.

Mars 2012, BAMONDI est élue Femme Leader de l'Année au Togo, la plus grande distinction qui honore la femme togolaise, signe de combativité et d'engagement pour le bien de tout togolais. En 2013, la star de la Mode 228 effectue un virage à plus de 90°. Elle est candidate aux élections législatives sur la liste UNIR (Union pour la République) du Grand Lomé. En juin 2014, l'infatigable et battante BAMONDI initiatrice de la 1ère Rencontre d'Echange et de Réflexion des Professionnels de la Mode du Togo. Parallèlement, BAMONDI participe à de nombreuses manifestations d'envergure internationale aux côtés de ses pairs à Abidjan, Accra, Cotonou, Dakar, Douala, Malabo, Ouagadougou, Libreville, Bujumbura, et bien sûr à New-York et à Paris.

C'est une icône que notre pays vient de perdre et la question de la pérennisation de son œuvre qui est sur toutes les lèvres, semble avoir trouvé une réponse. Des indiscretions affirment que l'une de ses filles et le comité d'organisation des deux grands rendez-vous de la mode initiés et portés avec bravoure et conviction par la styliste disparue, se sont engagés à tenir l'évènement au cours des années à venir. Cet engagement malgré les difficultés qui jalonnent l'organisation de ce genre d'évènements est pour eux, le meilleur témoignage que le Togo pourra apporter à BAMONDI pour saluer à jamais son passage sur terre et sa grande contribution à la promotion culturelle au Togo.

Germain POULI

Réhabilitation et renforcement des infrastructures routières de la nationale N°5 LE PRESIDENT FAURE LANCE LES TRAVAUX DU TRONÇON KPELE GOVIE – ATAKPAME

Après les travaux de réhabilitation et de renforcement du tronçon Kpélé Akata – Kpélé Govié, la nationale N°5 sera entièrement praticable d'ici 16 mois. En effet, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a procédé au lancement des travaux sur le tronçon Kpélé Govié – Atakpamé (66,1 km) le mardi 20 janvier dernier. Ces travaux permettront à la nationale N°5 d'être entièrement praticable de Kpalimé à Atakpamé. Impressionné par ce projet, les différentes populations des préfectures bénéficiaires, Kpélé, Amou et Ogou notamment, ont fait nombreux le déplacement d'Amlamé où s'est fait le lancement pour exprimer leur gratitude au Chef de l'Etat à travers diverses danses des groupes folkloriques. Evalué à 40 465 295 378 F CFA TTC, le projet de réhabilitation et de renforcement de la route Kpélé Govié – Atakpamé et du contrôle est financé par l'Etat Togolais et ses nombreux partenaires dont le Fonds Saoudien de Développement (FSD) et la Banque Islamique de Développement (BID). Après un appel d'offre international lancé, trois entreprises ont été retenues pour exécuter les travaux. Il s'agit de The Arab Contractor (26 km) et SORUBAT (26,1km) qui ont 16 mois pour finir les travaux et GER (14 km) qui a un délai de 12 mois. Le contrôle sera fait par le Groupement A-Z Consult/TAEP. A entendre M. LEGUESSIM Masamessoh, PDG de GER, son entreprise réussira à finir son lot dans le délai grâce à la qualité de ses machines et à la compétence de son personnel. La réalisation de ce projet se fera en tenant compte des intérêts des populations riveraines. Dans cette optique, le projet inclus des



réalisations connexes à fortes portées économiques et sociales. Il s'agit de la construction des blocs de latrines, de hangars couverts pour les marchés sur une surface de 344m², d'un bâtiment de 3 classes avec bureaux et de la construction de 2827m de clôtures des écoles, des CMS et des cimetières situés le long du tronçon. Il est aussi prévu la mise en terre de 1610 plants pour renforcer le couvert végétal. A entendre le ministre des Travaux Publics et des Transports, Nissao Gnofan la population tirera un double avantage avec ce projet. En effet,

il permet le désenclavement d'une vaste zone agricole et l'amélioration des conditions de circulation et contribue à la lutte contre la contrebande des produits agricoles qui sont détournés de manière illicite vers les pays limitrophes. Il saisit l'occasion pour inviter les entreprises attributaires aux respects de la qualité des ouvrages et du délai tout en leur demandant de recruter les jeunes de la zone qui ne demandent qu'à faire leurs preuves. Dans son intervention, le porte-parole des populations, le ministre Fiatuwo Sessenou a exprimé la gratitude des natifs du milieu pour la réalisation de ce



projet et les vastes chantiers ouverts par le gouvernement sous la houlette du président de la république dans le cadre du développement du pays. Les partenaires ont aussi exprimé leur disponibilité à toujours accompagner le gouvernement togolais dans ses projets de développement du pays.

Londou KAWANA

Au-delà des réformes

TRANSPARENCE, EQUITE ET NON-VIOLENCE, DES ATTRIBUTS D'UNE ELECTION DEMOCRATIQUE A RECHERCHER

Le MSF appelle à la candidature de Faure GNASSINGBE



Devant l'enlisement observé dans le processus de recherche de consensus en vue d'opérer les réformes constitutionnelles, le Mouvement de Soutien à Faure (MSF) a donné sa position lors d'un point de presse le 13 janvier dernier.

Dans sa déclaration, le MSF se dit outré par les stratagèmes inventés par l'opposition, en l'occurrence l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) pour bloquer le vote de cette loi au consensus. Face à tout cela, le Mouvement de Soutien à Faure invite les hommes politiques et l'ensemble de la population prendre conscience de l'urgence de la

situation et à s'atteler à l'organisation d'élection transparente, équitable et non-violente. « Nous devons nous mettre au travail pour bien organiser dans la transparence, l'équité et la non-violence, les élections présidentielles dans les délais constitutionnels », précise la déclaration.

Sur la question qui divise fondamentalement la classe politique à savoir la limitation du mandat présidentiel, le MSF considère qu'il n'est pas du ressort d'une formation politique « d'attribuer ou de refuser des mandats à un citoyen! Saule la constitution en a les prérogatives ». Il faut donc éviter de focaliser le débat sur la personne de Faure GNASSINGBE que le MSF a d'ailleurs déjà choisi comme son candidat : « En tout état de cause, il faut qu'il soit bien clair pour tous, que l'élection présidentielle aura lieu à bonne date et que le Président Faure est notre candidat ».

Pour le Mouvement de Soutien à Faure, ce sera au peuple de décider. Confiant, le MSF rassure : « Alors, Président Faure, si vous êtes prêt, nous sommes prêts. Allons aux élections et que le meilleur gagne ! Et le meilleur pour le MSF, c'est Faure GNASSINGBE ! ».

La Rédaction

Marches intempestives de l'opposition à Lomé LE MJPG MET LES FAUTEURS DE TROUBLES EN GARDE

A la veille de la marche impopulaire du 13 janvier organisée par l'opposition togolaise, l'une des associations membres de la Majorité Silencieuse, le Mouvement des Jeunes pour la Paupérisation de la Bonne Gouvernance (MJPG) a fait une sortie médiatique pour exprimer sa position quant à l'évolution de l'actualité politique. Pour ce mouvement, la proposition de loi introduite par des « démocrates marcheurs en panne d'inspiration » est en étude au niveau de la commission des lois de l'Assemblée Nationale. Rien ne justifie alors sa sortie dans les rues. « L'opposition doit cesser de prétexter de ces réformes pour nous distraire de l'essentiel qui demeure l'organisation d'une élection transparente et crédible », peut-on lire dans la déclaration du MJPG.

Pour ce mouvement de la majorité silencieuse, la question des réformes, n'est pas liée à l'élection présidentielle de 2015. Une



proposition de réformes ne saurait donc suspendre les lois actuelles. Il met alors en garde tous ceux qui incitent à la violence et pousse les jeunes à l'insurrection. « Nous mettons en garde les fauteurs de troubles et leur faisons savoir qu'il n'est pas dans leur intérêt de conduire notre pays dans une effusion de sang,

car cette fois-ci, ils subiront le sort du bouc émissaire ».

Pour sa part, le MJPG se prépare activement à investir son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé pour qu'il conduise encore le Togo plus loin vers le progrès et la modernité.

Londou KAWANA

La CENI imperturbable dans les préparatifs de la présidentielle LA REVISION DES LISTES ELECTORALES EFFECTIVE DANS LA ZONE 1 DEPUIS LE 20 JANVIER



Depuis le 20 janvier dernier, la révision des listes électorales a effectivement démarré dans la zone 1. Après les premières heures marquées par des retards dans le déploiement du matériel et le démarrage des kits dans certains CRV (Centres de Recensement et de Vote), les choses sont rentrées dans l'ordre dans la plupart des CELI (Commission Locale Indépendante) et les opérations se poursuivent dans la sérénité.

Pour l'instant la mobilisation n'est pas encore celle des grands jours. Mais la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) explique ce manque d'engouement par le fait qu'il s'agit ici d'une révision et non d'un recensement qui s'accompagne souvent d'encombrement dans les CRV. Dans le cas d'espèce, quand un électeur vérifie la présence de son nom sur la liste affichée et qu'il a sa carte électorale de 2013, il n'a plus qu'à attendre le jour du vote. Ceux qui s'adressent aux opérateurs sont soit les nouveaux majeurs, ceux qui ont

changé de domicile ou qui n'ont plus leur carte de 2013. On peut aussi s'attendre à une prise d'assaut des CRV durant les week-ends et aux dernières heures de la révision électorales.

La révision des listes électorales est une attribution de la CENI qui se fait un point d'honneur à relever le défi de l'efficacité et de la transparence du processus. Pour ce faire, elle a mobilisée 3200 opérateurs de saisie, 100 logisticiens, 200 maintenanciers, 50 administrateurs de données, plus de 30.000 agents électoraux et 1675 kits.

Selon le chronogramme de la CENI, la révision des listes électorales se déroulera en 3 étapes dans les zones 1, 2 et 3. Cette première étape va du 20 au 26 janvier et concerne la zone 1 qui englobe Le Grand Lomé, Avé, Yoto, Lacs, Bas-Mono, Zio, Agou et Kloto. Les opérations se poursuivront du 3 au 9 février dans la zone 2 et du 17 au 23 février dans la zone 3.

La Rédaction

Union tarifaire dans l'espace CEDEAO et uniformisation des procédures de facturation LE TEC-CEDEAO ET LA FACTURE NORMALISEE, DE NOUVEAUX OUTILS AU SERVICE DE L'OTR



La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est entrée depuis le 1er janvier 2015 dans une union douanière avec l'entrée en vigueur du TEC-CEDEAO (Tarif Extérieur Commun-CEDEAO). Au Togo, ce sont les premiers responsables de l'Office Togolais des Recettes (OTR) avec à leur tête le Commissaire Général, Henri GAPERI, qui ont porté l'information à l'attention des journalistes lors d'une conférence de presse le 12 janvier dans les locaux de l'OTR. Occasion pour les responsables de l'OTR d'informer les médias de l'entrée en vigueur de la facture normalisée.

Le TEC-CEDEAO qui établit une ceinture tarifaire sur les marchandises tierces au sein des 15 Etats membres vient remplacer le TEC-UEMOA en y apportant des innovations dans la catégorisation des marchandises qui passent de 4

à 5, avec l'introduction d'une cinquième bande taxée à 35%. Il a pour objectif d'intensifier les échanges intra-communautaires en uniformisant les taxations des marchandises qui viennent de l'extérieur en ce qui concerne les droits de douane et la redevance statistique qui sont les droits de porte. « Le TEC-CEDEAO est de nature à permettre une consommation locale en terme de territoire douanier CEDEAO. Les produits qui sont originaires de notre communauté vont pouvoir circuler hors droit de porte », a expliqué Kodzo ADEDJE, Commissaire des Douanes et Droits Indirects.

L'autre information, c'est l'introduction de la facture normalisée. Il s'agit d'une facture fabriquée sous le sceau de l'OTR et vendue aux opérateurs économiques à l'exception des grandes entreprises qui voudraient

émettre elles-mêmes leurs factures sous l'autorisation de l'Office Togolais des Recettes. Pour certifier leurs factures, ces grandes entreprises devront y apposer une vignette fiscale. Selon les explications du Commissaire des Impôts, ADOYI Essowavana, cette facture normalisée est un élément de confiance mutuelle entre les opérateurs économiques et règle définitivement les problèmes de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Avec l'adoption de la facture normalisée, les opérateurs économiques ne peuvent plus se soustraire au versement de la TVA aux Impôts. Elle participe donc à une meilleure mobilisation des recettes. Toute entreprise qui ne se conforme pas à la nouvelle loi s'expose à des sanctions allant de 200.000 à 1.000.000 de francs CFA.

Paul KATASSOLI

L'OTR échange avec ses partenaires sur les réformes douanières LE TEC-CEDEAO PRESENTE AUX IMPORTATEURS

L'année 2015 a commencé avec une innovation douanière au sein de l'espace CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). L'Office Togolais des Recettes (OTR), chargé de l'application de cette réforme au Togo a rencontré les importateurs le 16 janvier dernier dans la salle de conférence de la SAZOF. Ils ont été entretenus par Kodzo ADEDJE, Commissaire des Douanes et Droits Indirects représentant le Commissaire Général.

Les débats ont tourné autour de l'entrée en vigueur le 1er janvier 2015 du Tarif Extérieur Commun dans l'espace CEDEAO. Le TEC-CEDEAO est une ceinture tarifaire qui s'impose aux 15 états membres de la CEDEAO et marque sa mutation d'une zone de libre-échange à une union douanière.

Dans son exposé, M. Kodzo ADEDJE a présenté les innovations contenues dans le TEC-CEDEAO qui vient améliorer le TEC-UEMOA. Cette réforme est marquée par une recatégorisation des marchandises qui est passée à 5. La catégorie 0 concerne les marchandises comme les produits pharmaceutiques dont le taux de droits de douanes est de 0% et la catégorie 1 les produits de première nécessité dont le taux des droits de douanes est de 5%. Les taux pour les catégories 3 et 4 sont fixés à 10 et 20%. L'innovation, c'est la création de la catégorie 4 avec un taux de droits de douanes qui est passé de 20 à 35%.

A travers cette recatégorisation, le TEC-CEDEAO vise à offrir une protection à certains secteurs prioritaires pour favoriser leur développement et encourager l'industrialisation des Etats. Il s'agit des secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Il vise également à booster le



commerce intra-communautaire par la libre circulation des marchandises originaires de la région. « La mise en œuvre du TEC-CEDEAO n'est pas de nature à créer des dysfonctionnements mais booster plutôt le commerce inter communautaire et à permettre aux 15 états membres d'avoir un même comportement tarifaire vis-à-vis des produits qui viennent de l'extérieur de la communauté », a expliqué le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, Kodzo ADEDJE.

Autre innovation, le TEC-CEDEAO a adopté l'architecture SH, un Système d'Harmonisation, de Codification et de Classification des marchandises, version 2012, en remplacement de de la version 2007. Pour dissiper les inquiétudes, rassurer et accompagner les importateurs, l'OTR a mis sur pied un comité de gestion du TEC pour régler toutes les qui pourraient naître de sa mise en application.

Paul K.

Lutte contre la malnutrition des enfants LE PROJET DE TRANSFERTS MONETAIRES LANCE A LANDA DANS LA KOZAH



Mis en place par le gouvernement à travers le ministère chargé du développement à la base et celui de l'action sociale, le projet de transferts monétaires s'inscrit dans la composante « filets sociaux de protection » de la Politique Nationale de Développement à la Base. Cet projet est mis en œuvre à travers le Projet de Développement Communautaire et des Filets Sociaux (PDC plus) et consiste à transférer un montant mensuel de 5000 F CFA aux bénéficiaires afin de leur permettre d'offrir une alimentation saine et équilibrée à leur enfant et fournir aux foyers un gain additionnel. Le 14 janvier dernier, le Président de la République Faure Gnassingbé a effectué une visite dans le canton de Landa dans la préfecture de la Kozah où il a lancé

officiellement ce projet.

Financé à hauteur de 4,525 milliards de FCFA dont 2,275 milliards FCFA par la Banque Mondiale et 2,250 milliards par le gouvernement, sur une période de 3 ans, le projet de transfert monétaire vise à améliorer l'accès des communautés pauvres des régions de la Kara et Savanes aux filets de protection sociale. Dans cette optique, il va prévenir et prendre en charge la malnutrition des enfants de 0 à 24 mois, et assurer la récupération nutritionnelle des enfants atteints de malnutrition aiguë ou sévère de 25 à 59 mois. Toute femme enceinte d'au moins trois mois et ayant justifié de son état par un document de consultation prénatale est aussi prise en compte par le projet. A entendre la Ministre du

Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Dogbé, en plus de la somme de 5000 FCFA que chaque bénéficiaire recevra par mois, le projet inclus aussi des causeries éducatives sur des thématiques liées à la protection de l'enfance et la nutrition et des visites à domicile pour le suivi et appui formatif. En tout, le projet de transfert monétaire fera 21 500 bénéficiaires répartis sur 317 villages soit 12 préfectures dont 6 classées parmi les dix préfectures les plus pauvres du Togo.

Pour permettre aux acteurs chargés de la mise en œuvre de ce projet de se rendre facilement dans les localités impliquées, le chef de l'Etat a remis officiellement du matériel roulant composé de 36 motos et 3 voitures d'un

montant global de 133 217 390F CFA à Mme. Ekoue Dede Ahouefa, Ministre de l'Action Sociale de la promotion de la Femme et de l'Alphabétisation. Il a ensuite assisté au démarrage des opérations de transfert monétaire avant de quitter les lieux.

Témoignage de quelques bénéficiaires

En 2014, ce projet a fait 12079 bénéficiaires. En présence du Président Faure, certaines bénéficiaires ont témoigné du soulagement qu'elles ont eu avec l'appui financier de 5000F qu'elles reçoivent par mois. « Avec les 5000F qu'on reçoit par mois, moi précisément, ça m'aide à amener mon enfant à l'hôpital sans problème quand il est malade. Ça m'aide aussi à bien le nourrir et à lui acheter des costumes pendant le harmattan au moment du froids », témoigne Mme PATASSE Florence. « Quand j'ai mis au monde mon enfant, elle n'était pas en forme. Son ventre et sa tête avaient une forme bizarre. Quand ce projet est arrivé, on nous donne 5000F. Avec les 5000F, on m'a aussi instruit sur les nourritures que je dois lui préparer pour qu'elle retrouve sa forme. Et j'ai commencé à le faire. Aujourd'hui, elle est en bonne santé. », livre aussi Mme PITO Abiré.

Le projet de transfert monétaire est appuyé par la Banque Mondiale, l'UNICEF et le Japon sur le plan technique et financier pendant que la Poste assure la transaction monétaire à destination des bénéficiaires.

Londou KAWANA, Envoyé spécial de TOGOREVEIL à Kara

Mise en œuvre des projets du Ministère du développement à la base à Kara LA CANTINE SCOLAIRE, LE PDC-ZU ET LES JEUNES ENTREPRENEURS DU FAIEJ EN PLEIN SUCCES



En marge de la pose de la première pierre de la cimenterie d'Awandjelo et du lancement du projet de transferts monétaires par le Chef de l'Etat, la Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a profité de sa présence à Kara pour faire un suivi des activités menées par son département dans la région. Dans cette optique, elle a visité Ecole Primaire Publique de Yaka dans la préfecture de Doufelgou où est mise en œuvre le projet cantine scolaire. Elle a aussi visité quelques jeunes bénéficiaires du Fonds d'Aide aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) dans leur entreprise naissante. Elle a également visité les quartiers pauvres de la Région où s'exécute le Projet de Développement Communautaire en Zone Urbaine (PDC-ZU).

La Cantine Scolaire à Yaka, un moyen pour maintenir les élèves à l'école.

Mises en place par le gouvernement avec l'appui de ses partenaires, les cantines scolaires ont pour rôle de relever le taux de scolarisation des enfants dans les milieux enclavés. A Yaka, la cantine scolaire joue véritablement ce rôle. Selon le Directeur de l'Ecole Primaire Publique de Yaka, certains enfants à cause de la famine désertaient les classes après la récréation. Mais depuis l'arrivée de la cantine scolaire, les enfants viennent à l'heure à l'école et y restent jusqu'à la fin des cours parce qu'ils savent qu'ils ont un repas de qualité garanti à midi. Toujours dans ce sens, l'effectif de l'école a doublé et les enfants qui avaient abandonné, ont repris les classes. Au-

delà de l'effectif qui s'accroît, les enfants se mettent un peu plus au travail. Toujours selon le chef de l'établissement, la cantine scolaire aidant, tous ses candidats à l'examen du CEPD ont réussi avec brio. Le préfet de Doufelgou a alors émis le vœu que ce projet s'étende avec le temps aux autres écoles de sa préfecture.

Les jeunes amorcent l'exécution de leur projet d'entreprise grâce au FAIEJ

Après leur formation, les jeunes entrepreneurs ont bénéficié du Crédit Jeune Entrepreneur pour amorcer la mise en œuvre de leur projet. Au cours de sa tournée dans la région Kara, la ministre a visité quelques bénéficiaires pour voir leurs réalisations. Dans cette optique, elle s'est rendue à Abouda, un village du canton de Kpinzindè dans la Kozah où elle a vu la réalisation de deux maraichers, M. Boukari et M. Adjana. Nantis respectivement d'une maîtrise en droit option Science Politique et d'un BT en Agronomie, les deux jeunes s'investissent dans le maraichage. A entendre M. Boukari, « la terre ne trompe jamais ». Bien qu'étant diplômé, c'est avec l'agriculture et le maraichage précisément qu'il compte devenir un puissant homme d'affaire. En plus des deux maraichers, la ministre a visité un jeune maroquinier qui a aussi reçu du financement avant de se rendre dans une maison au quartier Tomdè où un jeune sociologue a mis sur pied sa petite entreprise de poules pondeuses. Partout où elle est passée, elle a invité les jeunes à persévérer et croire en leur choix.



Les quartiers pauvres se modernisent grâce au PDC-ZU

Orienté vers les quartiers pauvres et insalubres, le Projet de Développement Communautaire en Zone Urbaine va bon train à Kara. Que ce soit à

Adabaworé, à Ndjossiyi, à Cofac, à Kpiyinboa, à Lassa Elimdè, Bref dans tous les quartiers bénéficiaires, les populations se mobilisent pour le développement de leur milieu. Avec le PDC-ZU, c'est la population qui définit les besoins qui se font remarquer afin de recevoir du financement. Ainsi, y a-t-il eu diverses réalisations dans les quartiers. On note la construction des W.C. publiques, des bâtiments scolaires, des hangars dans les marchés, la réalisation des forages. Il y a aussi eu la réalisation des Travaux à Haute Intensité de Mains d'œuvre. Grâce à ce projet, l'image des quartiers pauvres se métamorphose à petit coups. A entendre un responsable de CDQ, le PDC-ZU a amené les membres de son quartier à avoir des relations plus étroites. « Tout le monde est désormais mobilisé pour la chose commune. », se félicite M. Awadi Adji, Vice-Président CDQ Adabaworé.

La ministre à l'issue de sa tournée a constaté avec satisfaction que les différents projets pilotés par son département connaît du succès. Elle a alors profité de l'occasion pour inviter les populations à préserver le climat de paix, gage de tout développement.

Londou KAWANA

L'APSEF repousse les frontières de la pauvreté QUELQUES TEMOIGNAGES DE FEMMES

Lancé le 26 avril 2014, le premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive, Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) porte déjà ses fruits sur le terrain. La semaine dernière, la Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomégah Dogbé a visité quelques localités de la Région Kara pour avoir l'appréciation que la population fait de ce produit. Pour toutes les bénéficiaires, l'APSEF a transformé leur vie.

« Avec cette somme, je fais du fromage de soja. Le bénéfice que j'ai gagné m'a permis de m'occuper de ma famille et j'ai pu aussi remboursé », affirme Mme NABEDE à Awandjelo dans la Kozah.

« Les 30 000F qu'on nous a prêté m'ont beaucoup servi. Avant, je me promenaient pour demander aux autres femmes de la tomate à vendre et c'est après la vente que je leur rembourse. Maintenant, je fais partie aussi des vraies femmes. Je commande moi-même mes marchandises et je sais comment m'organiser pour les vendre. Moi qui avais des difficultés à acheter des condiments, j'arrive aujourd'hui avec le bénéfice que je gagne à bien nourrir mes enfants. », ajoute Mme BILEBA à Awandjelo.

« L'argent qu'on nous a prêté m'a beaucoup servi. Mon mari est vieux. Avec cette somme, j'investi une partie dans l'agriculture. Avec une autre partie, j'achète du sorgho pour faire la boisson locale. Ainsi, mes enfants, ma belle-fille, mon mari et moi, arrivons à nous nourrir. Avant, j'étais misérable mais aujourd'hui, je suis devenue une femme. », se réjouit Mme AKPASSO PIALO à Bafilo dans la préfecture d'Assoli.

Impressionnée par ces témoignages, la ministre a tenu à annoncer à la population d'Awandjelo l'arrivée prochaine de 2 nouveaux produits dont l'un orienté vers le monde agricole et l'autre vers les jeunes qui ont appris un métier et qui ont des difficultés à s'installer dans leur propre structure.

Lutte contre les violences basées sur le genre DES ARGUMENTAIRES RELIGIEUX ET TRADITIONNELS ELABORES A L'USAGE DES LEADERS



Dans le cadre de ses efforts en vue d'éradiquer la violence sous toutes ses formes, particulièrement les violences basées sur le genre, le gouvernement togolais, avec le soutien de l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population) vient de se doter de nouveaux outils. Il s'agit d'argumentaires religieux et traditionnels, trois au total, présentés et distribués à environ 250 acteurs clés qui relayeront à leur tour les messages de ces argumentaires aux populations à la base. C'est Madame Dédé Ahoéfa EKOUÉ, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'alphabétisation qui a présidé la

cérémonie de vulgarisation, hier 22 janvier, en présence de ses collègues Kouméalo ANATE de la communication, de la culture, des arts et de la formation civique ; Angèle AMOUZOU-DJAKE des sports ; Djossou SEMONDJI de la planification et Amadou YACOUBOU des droits de l'homme et M. Justin Koffi NGUÉSSAN, Représentant de l'UNFPA au Togo.

Ces argumentaires chrétien, musulman et traditionnel sont des outils élaborés sur la base des principes religieux et traditionnels. Le lexique de ces argumentaires participe à renforcer en premier lieu la prévention des violences basées

sur le genre et en deuxième lieu la dénonciation de ces violences. « L'objectif des argumentaires est de renforcer en premier lieu la prévention des violences basées sur le genre et leur dénonciation. Il s'agit d'aider les leaders religieux et les fidèles des confessions religieuses ainsi que les communautés traditionnelles à se baser sur les principes clés de leur religion et de leur croyance respectives pour prévenir, décourager et dénoncer les violences faites aux femmes », a expliqué Mme Dédé A. EEKOUÉ.

Au Togo, l'étude sur les violences basées sur le genre réalisée en 2010 par le Ministère en charge de la promotion de la femme révèle diverses formes de violences à l'endroit des femmes. Diverses actions sont menées dans le sens de leur éradication. Pour aboutir à l'élaboration de ces argumentaires, le gouvernement, avec l'appui de l'UNFPA, a procédé à la formation des leaders des religions chrétienne, musulmane et traditionnelle.

P K.

Construction d'une usine de production de ciment à Kara LA PREMIERE PIERRE POSEE PAR LE CHEF DE L'ETAT



Le Président de la République Faure Gnassingbé a présidé le 14 janvier dernier une cérémonie de pose de la première pierre, pour la construction d'une usine de production de ciment à Awandjelo, dans la Région Kara. Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive en présence de plusieurs personnalités dont les membres du gouvernement, les parlementaires et les partenaires du Togo.

Estimé à 15 millions de dollars soit 7,5 milliards de FCFA, cette usine est l'une des réalisations privées allemandes au Togo. C'est la société Scan Togo, une filiale du groupe allemand HeidelbergCement, qui est chargée de sa construction. A entendre le ministre des Mines et de l'Energie, Dammipi Noupokou, l'usine de production du Ciment d'Awandjelo va respecter les normes environnementales internationales. Sa construction prendra 24 mois. Selon les prévisions, cette usine produira 200 000 tonnes de Ciment par an. Elle permettra alors de résoudre considérablement le problème de pénurie de ciment. Elle permettra aussi de résoudre en partie le problème du chômage des jeunes avec des milliers de personnes qu'elle va employer.

Hubert LENOIR

Tournée conjointe de sensibilisation des conducteurs, transporteurs et propriétaires de véhicules UNATROT ET USICORT MOBILISENT LEUR BASE POUR LE RESPECT DU REGLEMENT 14



L'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) et l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (USICORT) ont rencontré leurs représentants syndicaux de la région Maritime dans le cadre d'une tournée de sensibilisation. Tenue de 10 janvier 2014 à l'Hôtel de Ville de Tsévié, cette rencontre était placée sous le thème « La responsabilité des transporteurs et conducteurs routiers togolais face aux réformes dans le secteur des transports ».

Devant environ 200 délégués, les responsables syndicaux au premier rang desquels MM Amah Aklesso et Mathias Hlonmador, respectivement Secrétaire Généraux de l'UNATROT et

de l'USICORT, ont exhorté les uns et les autres au respect scrupuleux de la réglementation en vigueur dans le secteur des transports pour accompagner le gouvernement dans ses efforts de doter le Togo de routes modernes. « Nous sommes les principaux bénéficiaires de la route. Nous devons accompagner les efforts du gouvernement, ces dernières années, en vue de doter notre pays des routes de nouvelle génération », a souhaité Amah Aklesso, SG de l'UNATROT. C'était aussi l'occasion pour Mathias Hlonmador de saluer la disponibilité du gouvernement qui prête une oreille attentive à leurs revendications. Entre autre concession, on peut citer la baisse de

l'impôt des transporteurs de 30 à 40%, l'allègement des conditions d'obtention du permis de conduire etc. Les délégués ont été entretenus sur les dispositions contenues dans la loi 2013 du 7 juin 2013 qui fixe les comportements et procédures tant au niveau des transporteurs que des propriétaires. Ils ont été sensibilisés sur des comportements préjudiciables tels que le refus du port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone portable au volant, du non-respect des couloirs de marche et des feux tricolores ainsi que les chargements hors gabarit.

A cet effet, la représentante du ministre des travaux publics et des transports a expliqué les dispositions du règlement 14 qui appelle au respect de la charge à l'essieu. Elle a rappelé que dans le cadre de la mise en application de ce règlement, le Togo s'est doté d'un premier poste de pesage à Djéréhoué. Elle a invité les transporteurs à voir dans ces dispositions un atout pour eux et pour l'Etat.

A quelques encablures de la période électorale, les délégués de la région maritime se sont exhortés à ne plus jouer le jeu de certains politiciens qui les utilisaient, par le passé, pour semer les troubles. Ils promettent d'adopter des comportements citoyens et de collaborer avec les forces de l'ordre en cas de comportements suspect susceptible d'entacher le bon déroulement du scrutin.

Pablo ZOUBE

Une nouvelle radio dans l'univers médiatique togolais « TAXI FM » ACCESSIBLE SUR LA 93.1 MHZ



L'espace médiatique togolais a enregistré une nouvelle radio à Lomé. Il s'agit de la radio « Taxi Fm » accessible sur la fréquence 93.1. Située à Agbalépedo, non loin de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, ce nouvel organe de presse a été inaugurée vendredi 9 janvier dernier en présence de plusieurs membres de la HAAC, du Directeur de Cabinet du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique et d'autres responsables de groupements de presse.

A entendre le directeur de la radio, M. Blaise AMEDODJI, chacun dans sa vie a besoin d'un taxi sous diverses formes. « Taxi Fm » se veut donc être un moyen d'information à portée de tous. D'ores et déjà, elle annonce une grille de programme assez riche. Dans le souci d'informer ses auditeurs avant l'heure, la 93.1 Fm va diffuser des informations stratégiques à 6h45, 11h45 et 18h45.

des débats sur l'actualité politique, sociale, culturelle et sportive ainsi que du divertissement à travers des jeux et de la bonne musique vont aussi meubler le programme.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le vice-président de la HAAC, M. Donko Balogoun a félicité les promoteurs de la radio pour avoir réussi à décrocher avec brio l'autorisation d'installation et d'exploitation de la radiodiffusion privée et commerciale suite à l'appel à candidature lancé le 19 mai par la HAAC. Il a alors invité le personnel de cette radio au respect de la déontologie qui régit le métier du journaliste. Tout comme le représentant de la HAAC, le Directeur de Cabinet du ministère de la communication a abordé dans le même sens en émettant le vœu que les journalistes de Taxi Fm face de cet organe, l'un des médias les plus écoutés.

L. K.

Congrès électif au Conseil National de la Jeunesse BATCHASSI LIDAOUWESSODJOLO SUCCEDE A THIERRY LAKOUGNON

Le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) a tenu son congrès électif le 17 janvier dernier. Un an après l'échec d'un premier processus électoral, un nouveau comité ad'hoc a été mis en place pour reprendre l'organisation des élections. Pendant 9 mois, ce comité a repris tout le processus qui a abouti le samedi 17 janvier dernier à l'élection d'un nouveau bureau composé de 17 membres. C'est désormais M. Batchassi Lidaouwessodjolo qui succède à Thierry Lakougnon qui a passé plus de 6 ans à la tête de l'institution. La cérémonie d'ouverture a été présidée par la ministre en charge de la Jeunesse, Victoire Tomegah Dogbé.

Dans son discours d'ouverture, la ministre Dogbé a précisé que les jeunes qui sont appelés à assurer la gouvernance du CNJ doivent être des citoyens dignes, imbus de valeurs d'éthiques et faisant preuve de probité irréprochable. « Ils doivent être des jeunes capables d'amener le CNJ à assurer le leadership qui est le sien en ce qui concerne la défense des intérêts des jeunes et leur mobilisation en faveur des actions du développement du pays. », a-t-elle indiqué. Après avoir fait le bilan des activités menées au cours de son mandat, le président sortant, Thierry Lakougnon a invité le nouveau bureau « mieux faire » là où son bureau a réussi et réussir là où il a échoué.

Pour M. Batchassi Lidaouwessodjolo, nouveau président du CNJ, sa mission s'articule sur 3 axes, notamment la cohésion au sein de la jeunesse, la citoyenneté et le défi de l'entrepreneuriat des jeunes. Le CNJ est une institution apolitique, autonome et démocratique, servant de cadre de



concertation pour les jeunes. Sa principale mission, est d'assurer une concertation continue des jeunes en vue de leur permettre d'échanger, de s'exprimer et de participer de façon critique et responsable au développement du pays.

Londou KAWANA

COMMUNIQUE

Du 20 janvier au 23 février 2015, la CENI organise une opération de révision de liste électorale dans la perspective des prochaines élections présidentielles.

A cet effet l'association des Jeunes Leaders pour Unir, invite toute personne âgée de 18 ans et plus à aller se faire enregistrer sur les listes électorales.

Pour rappel, la révision des listes électorales se fera :

du 20 au 26 janvier : dans la zone 1 (Grand Lomé, les préfectures de la région maritime, à savoir Avé, Yoto, Vo, Lacs, Bas-Mono, Zio et les préfectures d'Agou et de Kloto),

du 03 au 09 février : dans la zone 2 (Kpélé, Danyi, Wawa, Akébou, Amou, Haho, Moyen-Mono, Ogou, Anié, Est-Mono, Blitta, Sotouboua, Tchamba),

du 17 au 23 février : dans la zone 3 (Tchaoudjo, Assoli, Dankpen, Binah, Kozah, Bassar, Doufelgou, Kéran, Oti, Tandjouaré, Tône, Sinkassé, Kpendjal).

Population togolaise, mobilisons-nous pour la réussite de ce processus.

Le Bureau Exécutif

De nouveaux amuseurs publics

« LES COMEDIENS-STATUETTES », VERS UNE ENTREPRISE FAMILIALE



La famille des humoristes s'agrandit. On connaissait l'artiste comédien, l'humoriste et le one-man-show. On reconnaît aujourd'hui les comédiens-statuettes. A tous les événements d'envergure, ils sont là, ces hommes déguisés pour le plaisir des yeux. Ils se font dessiner sur le corps les couleurs du drapeau national ou toute couleur représentative d'un événement ou d'un organisateur d'événement. Autre particularité, ils adoptent la même position pendant de longues minutes sans bouger et acceptent volontiers d'adopter les positions que les curieux leur font adopter.

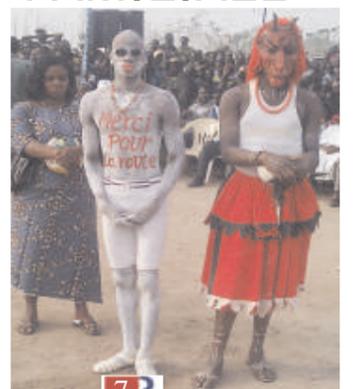
Phénomène inauguré par les supporters des équipes nationales de football, il gagne aujourd'hui en popularité à tel point que pour certains, il est perçu comme une entreprise qui prend des allures familiales au Togo.

Déjà lors de la dernière quinzaine commerciale organisée en décembre dernier à Lomé, l'un de ses amuseurs publics se faisait accompagner de son fils, d'environ 6 ans. Au cours de ce mois de janvier, lors d'une manifestation dans la ville de Notsè, deux frères déguisés se faisaient

accompagner d'une dame qui était présentée comme la femme de l'un d'entre eux.

L'autre signe extérieure de la conception entrepreneuriale de ces amuseurs publics, ce sont les numéros de téléphones qu'ils inscrivent sur leur corps ou sur le petit canari qu'ils portent sur leur tête ou qu'ils font porter par leur accompagnant, histoire de laisser leurs contacts pour d'éventuelles sollicitations. Comme quoi, il n'y a pas de sot métier.

Pablo ZOUBE



NON À LA VIOLENCE



Chers soeurs et frères togolais,
L'élection n'est pas un moment
d'affrontements, de violence;
c'est un temps de débats
d'idées.

Evitons la violence sous toutes
ses formes avant, pendant et
après les élections.

Privilégions l'ouverture et la
tolérance.

Ceci est un message du
Ministère de l'administration territoriale, de la
décentralisation et des collectivités locales.